

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 53-2017

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	22/09/2017
Présents	13
Absents	10
Procurations	5
Votants	18

Par suite d'une convocation en date du vingt-deux septembre deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le **vingt-neuf septembre deux mille dix-sept à dix-huit heures**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : DILLON Valérie à GARCIA Pierre, ROUGÉ Pierre à CAUX Xavier, VIDAL Candy à CATALA Fabien, MARIEIRO Fabienne à ALBAN Marie-Françoise, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole.

Absents : DILLON Valérie, ROUGÉ Pierre, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame SARRAIL Claudine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Madame le Maire précise que certaines recettes sur les exercices précédents n'ont toujours pas été recouvrées, malgré toutes les recherches et poursuites engagés par le Trésor Public. Ce dernier demande, en conséquence, au Conseil Municipal de se prononcer sur l'admission en non-valeur de 4 titres pour un montant total de 121.70 €.

Les crédits budgétaires relatifs à cette procédure sont à inscrire au chapitre 65 « autres charges de gestion courante » et plus particulièrement à l'article 654 « pertes sur créances irrécouvrables ».

Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Oùï l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** l'admission en non-valeur des 4 titres ci-dessus énumérés, dont le détail est joint en annexe ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2017 ;
- **Charge** Madame le Maire d'accomplir toutes les formalités utiles pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Nicole QUILLIEN



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 05/10/2017

Application agréée E-legalite.com

009-210901948-20170929-5302017-DE

009025
TRES. MIREPOIX



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 01/03/2017

Numéro de la liste : 2699110233

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Inconnue	2012	T. 30	1	7067	FUGERAY ALINE	19,00	NPAI - DR négative
		T.336	1	7067	BRAGNARA CAROLINE	13,00	PVP
		T.475	1	7067	REY BRUNO	12,00	Poursuite sans effet
					TOTAL	44,00	

A MIREPOIX, le 01/03/2017

Le Comptable Public,
MATEO Jocelyne

Liste :
- acceptée
~~- refusée~~

A MIREPOIX, le 29.03.2017

L'ordonnateur : *le Maire*
Nicole QUILLEVIN
Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire



Pierre GARCIA



20000 MIREPOIX

Pièces irrécouvrables des collectivités et établissements locaux

Arrêtées à la date du 21/07/2009

Numéro de la liste : 203110133

Nature juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Inconnue	2008	T. 292	1	7067	JOLIBERT SEBASTIEN	77,70	NPAI et demande renseignement négative
					TOTAL	77,70	

A MIREPOIX. le 14/06/2017

Le Comptable Public,
MATEO Jocelyne